

# Les consignes de tri du VERRE

## « Mieux trier, c'est mieux recycler ! »

Dans les BACS A VERRE = uniquement du VERRE d'EMBALLAGE !



**c'est-à-dire tous les emballages en verre : bouteilles, flacons, bocaux et pots**



**Faut-il laver les emballages ?**

Non, ce n'est pas obligatoire

**Faut-il reboucher les emballages ?**

Non, il faut enlever les couvercles des bocaux et les bouchons des bouteilles

**Faut-il enlever les étiquettes ?**

Non, le papier ne pose aucun problème, il sera éliminé lors du nettoyage du verre.

**Faut-il enlever les collerettes ?**

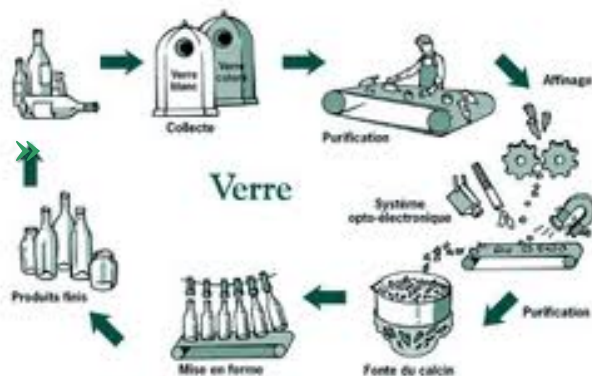
si possible Oui



**Saviez-vous que le verre est le seul matériau qui se recycle à l'infini ?**  
**Recycler le verre, tout le monde y gagne !**



- 3.7 millions de tonnes de verre produites dont 2 millions de tonnes issues du verre recyclé
- 6 bouteilles sur 10 sont recyclées (objectif de 2012 : 8 sur 10)
- Le recyclage évite le rejet de plus de 2 millions de tonnes de déchets ménagers par an
- 80% de la collecte du verre provient de l'apport volontaire et 20% du tri sélectif ou en porte à porte
- 10% des tonnages contribuent toujours à la lutte contre le cancer
- On consomme chaque année près de 50kg d'emballages en verre par personne
- On recycle le verre en France depuis 1974
- Le verre représente 12% du poids des déchets ménagers



### Attention aux FAUX-AMIS !

- Surtout pas de porcelaine, faïence, grès, carrelage, terre, pierres, graviers, ciment, bois, métaux....
- Ni de verres spéciaux = verres armés, pare-brise, écrans de télévision, ampoules d'éclairage, lampes, cristal vaisselle en verre, verre culinaire, verre opaline, miroir et verre non transparent et coloré, vitrocéramique...

**Un matériau 100% recyclable...  
Et indéfiniment !**



**Le recyclage du verre  
est ECONOMIQUE et ECOLOGIQUE  
Plus qu'un geste, c'est aujourd'hui un devoir**